

Association Martinaise d'Information et de Sauvegarde
A.M.I.S.
– **BP 7 - 17410 SAINT MARTIN DE RE**

Veillez trouver ci-dessous l'appel à cotisation 2015. Nous vous demandons de bien vouloir compléter et renvoyer cet imprimé avec votre chèque à l'adresse : **AMIS - BP 7 – 17410 – Saint Martin de Ré**

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2015

Nom : **Prénom :**
(conjoint) : **Prénom :**
(enfants, amis) : **Prénoms :**

Adresse à Saint-Martin :
Autre adresse :
Tél. fixe : Tél. Portable :
Adresse E-mail :

Acceptez vous que votre nom apparaisse dans l'annuaire d'AMIS ? OUI NON

Cotisation 2015 :

Membre actif : 10 € Couple : 15 € Personne supplémentaire : 10 € / Pers

Membre bienfaiteur : € Montant total : €

ADHSM (*l'Association de défense des Habitants de Saint Martin*) a changé de nom. Elle s'appelle désormais **AMIS** : Association Martinaise d'Information et de Sauvegarde, appellation qui nous semble mieux convenir aux buts et aux orientations que nous nous sommes fixés.

Association Martinaise d'Information

Pour vous informer, nous créons un site (opérationnel dès le 15 avril 2015) qui va vous permettre de dialoguer avec nous, de vous informer de ce qui se passe à Saint Martin (nous assistons à tous les conseils municipaux et vous en faisons le compte rendu), nous y parlons de notre patrimoine et de notre qualité de vie, d'urbanisme et nous donnons la parole aux élus qui le souhaitent.

... et de Sauvegarde : Nous sommes fiers de notre cité. Nous voulons le rester. Et pour cela la vigilance s'impose. Il y a beaucoup à faire à St Martin, notamment dans les domaines :

- de la propreté : toilettes publiques plus nombreuses et correctement entretenues, corbeilles de rue plus nombreuses, gestion du ramassage des ordures ménagères compte tenu du nouveau calendrier de collecte. Nous demandons des conteneurs collectifs enterrés dans chaque quartier, interdiction des poches dans la rue...)
- respect des règles d'urbanisme ...

Voilà quelques-uns des points qui nous préoccupent et dont nous voulons nous occuper, avec votre aide, car pour que notre association vive, pour que nos demandes soient prises en compte par la Municipalité et/ou la Communauté des Communes, nous avons besoin de vous : de vos idées, de votre présence, et bien sûr... de votre cotisation !

Annick GOUJON, Présidente